

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 8 décembre 2025 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du {datedupv}
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
 - 5.1 Acceptation du rapport annuel 2024 et du plan de travail 2025 du Parc régional de la Montagne du Diable
 - 5.2 Signature d'un acte de cession entre l'Agglomération et Maison et roulotte Usitech inc.
 - 5.3 Signature d'un acte de cession entre l'Agglomération et Groupe IHL inc.
6. **FINANCES**
 - 6.1 Versement à Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle pour l'année 2025
 - 6.2 Affectation du surplus non affecté - Financement additionnel au Service de la sécurité incendie
7. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 7.1 Nomination au poste de chef des opérations et formation au Service de la sécurité incendie
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 8.1 Vente d'un camion citerne et d'équipements désaffectés par le biais du CAG
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 5 décembre 2025

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate